



### La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

#### Construire une lignée royale

À l'occasion de Chavouot, nous lisons le Livre de Ruth. Ce choix n'est pas fortuit : Ruth est l'ancêtre du roi David qui naquit et quitta ce monde le jour même de Chavouot. Ces coïncidences apparente révèlent la profondeur de la Providence divine : plus l'homme attache sa vie à Hachem et à Sa volonté, plus les événements qui le concernent prennent un sens élevé et s'inscrivent dans un dessein spirituel. Les récits des hommes et des femmes saints ne relèvent pas du hasard, et à plus forte raison lorsqu'ils sont consignés dans les Saintes Écritures, rédigées sous inspiration prophétique.

Ruth était issue d'une lignée singulière. Elle descendait du roi Eglon de Moav, lui-même héritier d'une famille dont les racines remontaient à Haran, frère du patriarche Avraham. Tous deux comptaient parmi les premiers croyants de leur génération. Lorsque le tyran Nimrod imposa à ceux qui reconnaissaient le Créateur de choisir entre la foi et la fournaise, les deux frères acceptèrent l'épreuve. Avraham entra dans le feu avec une confiance absolue en Hachem, sans penser d'être secouru, et il fut sauvé prodigieusement. Haran, quant à lui, attendit de voir l'issue du miracle avant de s'engager à son tour ; il entra dans la fournaise après son frère, alors il n'en ressortit pas vivant[1]. Il devint le premier martyr de l'histoire pour la foi en D-ieu. Hachem, qui n'oublie jamais les actes accomplis pour Son Nom, fit alors en sorte que cette famille soit destinée à faire naître, un jour, le Machia'h, le roi juste qui conduira l'humanité entière à reconnaître la souveraineté divine.

Haran eut un fils, Loth, ainsi que deux filles, Milka et Yisska. La mort tragique de son père bouleversa certainement Loth. Voir disparaître celui qui avait accepté de mourir pour sa foi dut profondément ébranler sa vision du monde. Avraham prit alors son neveu sous sa protection et chercha à l'élever dans la voie de la droiture. Mais avec le temps, la cupidité de Loth devint incompatible avec la grandeur morale de son oncle. Attiré par l'abondance matérielle et la corruption de Sedom, Loth choisit cette région fertile et y fit fortune. Pourtant, lorsque le décret divin s'abattit sur Sedom, toute cette prospérité disparut en un instant, emportant également son épouse, attachée aux richesses de cette civilisation dépravée[2].

Sauvé du cataclysme par deux anges avec ses deux filles, Loth se réfugia dans une grotte. Persuadées que le monde entier avait été détruit, comme au temps du Déluge, ses filles craignirent que l'humanité ne disparaisse totalement. Dans cette conviction dramatique, elles enivrèrent leur père afin d'assurer une descendance humaine. Bien qu'à cette époque une telle union ne fût pas explicitement interdite, elles savaient néanmoins combien cet acte était honteux et qu'il leur serait impossible d'obtenir le consentement de leur père en pleine conscience. Les deux filles conçurent alors de Loth : l'aînée nomma son fils «Moav», c'est-à-dire « mé-av » - « issu du père » - tandis que la cadette appela son fils Amon. De ces deux enfants naquirent les peuples de Moav et d'Amon[3].

Une question se pose cependant : pourquoi l'aînée révéla-t-elle publiquement l'origine de son fils, alors qu'un tel aveu risquait d'apporter le déshonneur sur elle-même, sur

son père et sur l'enfant ?

Pour comprendre cela, il faut revenir à la destinée spirituelle de cette famille. Les descendants de Haran étaient appelés à participer à l'édification de la royauté messianique. Milka devint l'ancêtre de Rivka, tandis que Yisska n'était autre que Sarah, épouse d'Avraham et mère d'Its'hak. Cependant, comme Loth s'était autrefois séparé d'Avraham, les peuples issus de Moav et d'Amon s'éloignèrent eux aussi du peuple juif. Leur ingratitude devint proverbiale : ils refusèrent d'apporter nourriture et assistance aux enfants d'Israël lors de leur traversée du désert[4]. Plus encore, ils engagèrent Bil'am afin de maudire Israël et tenter de provoquer sa destruction[5]. C'est pourquoi la Torah interdit aux hommes issus de ces peuples d'intégrer l'assemblée d'Israël par le mariage[6]. Toutefois, cette interdiction ne concerne pas les femmes, car la faute principale avait été commise par les hommes de ces nations[7].

Les femmes de Moav et d'Amon conservaient l'héritage saints des filles de Haran, ainsi que celui des filles de Loth, animées d'une intention sincère et tournée vers la préservation de l'humanité. C'est ainsi que Boaz put épouser Ruth la Moavite, et que de leur union naquit la lignée royale d'Israël. Leur arrière-petit-fils fut le roi David. De même, Na'ama l'Amonite devint l'épouse du roi Chlomo. De ces unions sortirent les rois de la maison de David ainsi que, à la fin des temps, le roi Machia'h.

La différence entre le roi Chaoul et le roi David éclaire encore davantage cette histoire. Chaoul, issu d'une lignée irréprochable, perdit la royauté après avoir désobéi à la parole prophétique. David, bien qu'ayant lui aussi commis deux fautes au cours de sa vie, conserva la promesse divine de la royauté pour sa descendance. Car David portait le souvenir de ses origines souillées : l'histoire de Loth, les accusations liées à Moav, le regard méprisant de certains sur sa famille[8]. Ce passé l'empêcha de sombrer dans l'orgueil et forgea en lui l'humilité indispensable au véritable roi d'Israël, comme il est écrit : « afin que son cœur ne s'élevât pas au-dessus de ses frères »[9].

Dès lors, le geste de l'aînée de Loth prend une dimension nouvelle. En appelant son fils « Moav », elle cherchait à transmettre une vérité. Elle voulait que son enfant sache d'où il venait : il descendait de Haran, le premier martyr pour la foi en Hachem, et sa lignée était destinée à rejoindre un jour le peuple d'Israël afin de donner naissance à la royauté voulue par D-ieu. Le déshonneur apparent attaché à cette origine n'était donc pas un accident, mais une étape nécessaire dans la construction spirituelle de la maison royale. Cette mémoire douloureuse contribua à façonner l'humilité du roi David et celle des rois issus de sa lignée. Elle préparait déjà la venue des six justes vertueux évoqués[10] par les prophètes concernant le roi Machiah, allusion contenue dans les six mesures d'orge offertes par Boaz à Ruth[11]. Comme l'annonce le prophète : « L'Esprit de l'Éter-nel reposera sur lui : esprit de sagesse et d'intelligence, esprit de conseil et de force, esprit de connaissance et de crainte de l'Éter-nel »[12]. Ainsi, derrière les épreuves, les fautes et les humiliations de l'histoire humaine, se dévoile peu à peu la Providence divine conduisant le monde vers sa délivrance finale.

[1] Beréchtit, 11, 26-31, avec Midrachim. [2] Berechit, 13, 5-13.

[3] Beréchtit, 19. [4] Devarim, 2, 17-22, voir Rachi.

[5] Bamidbar, 22. [6] Devarim, 23, 4-7. [7] Yevamot, 76b.

[8] Yoma 22b. [9] Devarim, 17,20. [10] Sanhedrin, 93b ; Ruth Rabba, 7. [11] Ruth, 3, 17. [12] Yéchaya 11, 2.



### Pour aller plus loin

Yaacov Guetta

**1)** Il est écrit (5-12) au sujet de la Sota (femme soupçonnée) : Dabère el Béné Israël, véamarta aléhème : " Iche iche, ki tissté ichto, oumaala vo maal". Quelle est la première chose gravissime qu'une femme impudique fait, et qui la conduira finalement plus tard à trahir son mari et à le tromper ?

**2)** Quel événement (aux lourdes conséquences historiques) aurait fait en sorte (s'il n'avait pas existé) que la chevelure d'une femme ne soit jamais défaits (signe attestant de sa pudeur ; à l'inverse de la Sota manquant de Tsnout, à qui on découvre la tête, et dont la chevelure est défaits au moment où l'on s'apprête à lui faire boire les eaux amères. Voir Nasso 5-18) ?

**3)** Il est écrit (5-24) : « Véhichka ète haïcha ète mé hamarim hamararim, ouvaou vah hamaim hamearim lémarim ». À quel épisode historique (survenu peu de temps après la sortie d'Égypte) fait écho ce verset précité ?

**4)** Pour quelle raison la Birkate Cohanim est-elle récitée précisément en Lachone Hakodech par les Cohanim ?

**5)** Que se passe-t-il avec la Chékina au moment de la "Birkate Cohanim" ?

**6)** À quel verset de Chir Hachirim, peut-on rattacher la "Birkate Cohanim" ?



**Abonnement postal (69€/an)**

**Dédicace d'un prochain feuillet (150€)**

Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	19 : 02	20 : 20
Paris	21 : 24	22 : 47
Marseille	20 : 51	22 : 03
Lyon	21 : 02	22 : 18
Strasbourg	21 : 01	22 : 23

\* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté



La Torah ordonne aux Cohanim de bénir le peuple juif tous les jours de l'année [Nasso 6,23]. Cette Mitsva reste d'ordre Toraique même de nos jours ainsi qu'il en ressort de Sota 38b [Chaar Hatsiyoun 128 ot 131].

C'est pourquoi, il sera interdit aux Cohanim de bénir un fidèle en levant les mains avec l'intention d'accomplir la Mitsva de Birkat Cohanim. Cette interdiction s'applique bien évidemment lors d'une Brit Mila/Mariage lorsqu'un Cohen lève ses mains en direction du bébé/Hatan en pensant à la Mitsva. [Fin Beour Halakha 128,1 " Dézar..."]

Malgré tout, la coutume dans les contrées Ashkénazes est de réaliser cette Mitsva seulement les jours de Yom Tov/ Kippour (et cela uniquement à Moussaf).

Le Maharil (Ha'hadachote 21) explique que la raison principale pour laquelle cette coutume s'est répandue, est due au fait qu'autrefois les Cohanim se trempaient au Mikvé avant la Birkat Cohanim, et du fait qu'il était extrêmement difficile de se tremper au Mikvé en Hiver, ils se sont alors abstenus de réaliser cette Mitsva, excepté les jours de fêtes et Kippour (où on se trempait déjà au Mikvé)

[Voir Maguen Avraham 128,70]. Cependant le Darké Moché 128,21 pense que cette coutume a vu le jour en raison du fait que cela retardait l'office pour les gens qui travaillaient, dont les moyens de subsistance étaient extrêmement difficiles, et la joie n'était (donc) pas présente. Voir toutefois le Birké Yossef 128,19 qui écrit exactement l'inverse à savoir que c'est lorsque l'on se trouve dans les moments de détresse que l'on a besoin de cette bénédiction, car la Birkat Cohanim amène un flux de 'Hessed dans la communauté, et ainsi écrit Rav Hayim Yehochoua Elazar Hacohen (élève de Rav H.Falaggi) dans son Sefer "Ko Tévarékhou" dans l'intro ot 17 (Et ce d'autant plus, que cela n'expliquerait pas pourquoi on s'abstient de réaliser cette Mitsva à Pourim, alors qu'on la récite à Kippour). Voir aussi le Beth Efrayime 6 qui explique cette coutume par le manque de

Y'houss des Cohanim en terre Ashkénaze ainsi que cela est rapporté dans le Yam Chel Chlomo (Baba Kama Perek 5,35).

Toutefois, le Beth Yossef 128,44 s'oppose à cette coutume, car le fait de se tremper au Mikvé avant Birkat Cohanim est une 'Houmra (sans aucune mention dans le Talmud) qui entraîne une Koula (à savoir l'annulation quotidienne d'une Mitsva de la Torah). C'est pourquoi, il encourage à suivre la coutume d'Israel et des pays avoisinants en récitant la Birkat Cohanim tous les jours. Et ainsi est l'avis de l'ensemble des décisionnaires Séfarades et ce malgré le fait qu'autrefois, la coutume dans la plupart des contrées Séfarades était de réciter cette bénédiction uniquement Chabbat/Yom Tov. [Ben Ich 'Hai 1 Tetsavé ot 4 où il changea le Minhag à Bagdad en instaurant la Birkat Cohanim tous les jours (Voir Minhag Yahadout Bavel T.1 p.39); Caf Ha'hayime 128 ot 16 et 271 où il rapporte au nom du Rama Mipano et du Pélé Yoets que c'est ainsi qu'il convient d'agir en tout endroit ; Michna Beroura Ich Matslia'h 128,44 n.1 où il rapporte que Rabbi Matslia'h Mazouz instaura la Birkat Cohanim à la Yechiva de Kissé Ra'hamime quand elle était encore à Tunis, en conformité avec l'avis de son grand "maître" Rabbi Khalfon Moché Hacohen qui espérait modifier cette coutume (ainsi que cela est rapporté dans le Berit Kehouna Maarekhet Nessiat Kapayime fin ot 1) et ainsi écrit le Rav Çabane dans son Nefech 'Haya Maarekhet Noun ot 21 ; Voir aussi le Chemech Oumaguen 1,50 qu'ainsi s'était déjà répandu la coutume au Maroc de réciter la Birkat Cohanim tous les jours ; et ainsi écrit l'auteur du Maguen Avot (Kountrass Héarote p.400/430/432)]

Aussi, il est à noter qu'un Cohen Ashkénaze se trouvant dans un Minyan Séfarade pourra réciter la Birkat Cohanim même en semaine. En effet, il s'agit ici d'une coutume qui dépend du Minhag de l'endroit, et non de celui de la personne [Rivevot Efrayim 6,57 ot 3 qu'ainsi est l'avis également de Rav D.Feinstein ; Mayim 'Hayime 4 (Rav 'Hayim David Halevy)].



1) Une femme manquant de Tsnoute, ne trahit et ne trompe son mari que si elle a d'abord (probablement) renié Hachem (koférette bhachem), et se soit alors débarrassée du joug des Mitsvot. Source : Pirouch Rabbénu Efrayim al Hatorah

2) Si la première femme de l'histoire du monde (en l'occurrence : 'Hava) n'avait pas commis le péché originel, les tresses de sa chevelure (avec lesquelles Hachem la créa pour qu'elle puisse paraître belle et tsanouà à Adam Harichone) seraient restées à jamais nouées, tant et si bien que toute sa descendance féminine serait venue au monde avec une chevelure tressée qui ne se serait jamais défilée (signe traduisant de la Mida la plus importante chez la femme : La tsnoute !). Source : Sefer Benayahou sur les Aggadote du Chass du Rav Yossef 'Haïm de Bagdad, le Ben Ich 'Hai Hakadoch Zatsal (Traité Erouvine p.100b)

3) Après que les Béné Israël soient sortis d'Egypte, les Egyptiens firent courir le bruit qu'ils avaient eu des relations avec les femmes des Hébreux, et déclarèrent alors à ces derniers : « Ceux que vous considérez être vos enfants, sont en vérité les nôtres ! », si bien que de nombreux hommes d'Israël soupçonnèrent leurs épouses d'infidélité. C'est alors que Hachem conduisit Son peuple à Mara, et demanda à Moché d'écrire sur un parchemin le nom de D..., et de le plonger dans les eaux de Mara (effaçant ainsi le nom saint de l'Éternel). Suite à cela, tous les hommes et femmes d'Israël devaient boire ces eaux qui détermineraient si oui ou non ils s'étaient rendus impurs

avec le peuple égyptien. Source : Zohar Hakadoch (Sidra de Nasso p.124b)

4) Afin que les Anges puissent la comprendre (en effet ils comprennent le Lachone hakodech et non l'araméen) et répondre après chacune de ses trois Bérakhote : « Baroukh chem kévod malkhoutho léolame vaed! ». En effet, même les Malakhim sont bénis par la force de cette Birkate Cohanim ! Source : Métsoudote David au nom du Radbaz, Mitsva 78

5) Au moment de cette Bérakha, c'est la Chékхина « bikhvoda oubéatssma » qui vient bénir le Klal Israël comme il est dit : «Vessamou ète chémi al Béné Israël, vaani avarék'hème ! ». Or, la Chékхина se cache entre les doigts des Cohanim (car il est bien connu que la Bérakha ne réside que sur les choses qui sont cachées de l'œil), et c'est par cet endroit qu'elle déverse son flux de Bérakhote sur les Béné Israël. Source : Zohar Hakadoch (Sidra de Pekoudei)

6) Au verset suivant du Chir Hachirim (2-9) : « Hiné ômed a'har kotlénou, machguia'h mine ha'halonote, méxixe mine ha'harakim ». On apprend de ce verset que D... se tient derrière le dos des Cohanim au moment où ces derniers bénissent (ou plus exactement, constituent les canaux par lesquels le flux des Bérakhote divines nous parvient) chaque Ben Israël (présent à la synagogue avec le minyane), et est « méxixe mibeine hassadakim » et des « 'habarim » ("Hachem regarde par les fenêtres et observe par le treillis"), se trouvant entre leurs doigts dissimulés soit leur talit. Source : Midrach Raba, Bamidbar



## Résumé de la Paracha

- La Torah compte les Léviim par famille, en racontant précisément le travail de chacun.
- On apprend ensuite l'importance de la pureté

du Temple, qui était divisé en trois camps, empêchant ainsi, les hommes impurs de s'y rendre, selon la gravité de l'impureté.

- La Torah nous enseigne les lois de la femme "Sota" et du Nazir.
- La Torah ordonne ensuite aux Cohanim de

nous bénir.

- Pour finir, la Paracha s'allonge inhabituellement, pour expliciter 12 fois le même texte, contenant la totalité de l'offrande, approchée par chacun des princes de chaque tribu.



## Réponses

N° 486 Chavout

### Enigmes

- 1) Cherche dans le Livre de Ruth un célèbre poème écrit des générations plus tard par l'un des descendants de Ruth... Lequel ? אשת חיל
- 2) Quelle Brakha ne se fait que Mercredi ou Jeudi? יְהוָה תְּבַשִּׁילֵם

3) En utilisant seulement 2 lettres différentes pour remplacer tous les " - ", quel mot écrivez-vous ? - S - - V - -

Réserver

Les deux lettres "R" et "E" permettent effectivement d'écrire le mot "Réserver".



### Charade:

Mat - Âne - Tôt - Rat  
מתן תורה





# Véçu de l'intérieur : Chemouel

Moché Uzan

## Précédemment dans Chmouel,

David cherche à honorer sa promesse envers Yonatan en accueillant à sa table Méfivoshet, son fils, resté boiteux depuis sa chute au Guilboa. Par ce 'Hessed, le roi lui a restitué les terres de Chaoul, confiant leur gestion au serviteur Tsiba. 'Hanoun, roi d'Amon humilie les émissaires de David, déclenchant une guerre où Yoav et Avichai ont massacré une grande coalition armée. Alors que le siège de Rabba (Amon) se prolonge, David, resté à Yérouchalaim, a aperçu Bat-Chéva du haut de son toit. Après l'avoir fait venir, il a tenté de dissimuler sa faute en rappelant son mari, Ouria ha'hiti, du front. Mais face à sa loyauté, David a envoyé une lettre à Yoav. Ouria est tombé au combat et David a recueilli Bat-Chéva dans sa maison. Toutefois, le texte souligne la gravité de cet acte : cette chose fut «mauvaise aux yeux de Hachem », marquant un tournant sombre dans le règne du roi.

Nathan hanavi envoyé par Hachem se rend au palais de David. Il présente au roi un cas de justice : deux hommes vivaient dans une ville, l'un riche et l'autre pauvre. Le riche possédait un bétail immense, tandis que le pauvre n'avait qu'une seule petite brebis qu'il avait élevée avec ses enfants et qu'il aimait comme sa propre fille. Lorsqu'un voyageur rendit visite au riche, celui-ci, épargnant son propre troupeau, s'empara de la brebis de l'homme pauvre pour la servir à son invité. À l'écoute de ce récit, la colère de David s'enflamme : « L'homme qui a fait cela mérite la mort ! ». Il ordonne que la brebis soit remboursée au quadruple (comme l'exige la Torah) pour ce

manque de pitié.

C'est alors que Natan prononce : « Tu es cet homme ! ». Le prophète rappelle à David tout le 'Hessed de Hachem : l'onction royale, la délivrance des mains de Chaoul et le don du royaume d'Israël et de Yéhouda. Puis vient le reproche cinglant : « Pourquoi as-tu méprisé la parole de Hachem en faisant ce qui est mal à Ses yeux ? ». La punition divine est annoncée : puisque David a frappé Ouria ha'hiti par l'épée, elle ne s'écartera jamais de sa propre maison. De plus, le malheur surgira de son propre foyer, et ses propres femmes lui seront prises « sous ses yeux ». Brisé, David ne cherche aucune excuse et accepte immédiatement les reproches : «J'ai fauté contre Hachem». Natan lui annonce alors que Hachem a pardonné son péché et qu'il ne mourra pas, mais que le fils né de cette union mourra.

Hachem frappe alors l'enfant d'une maladie grave. David jeûne, s'isole et passe ses nuits assis par terre, refusant toute nourriture et toute consolation des anciens de sa maison. Le septième jour, l'enfant meurt. Les serviteurs, craignant une réaction désespérée du roi, n'osent lui annoncer la nouvelle. Mais voyant leurs chuchotements, David comprend et demande : «L'enfant est-il mort ?». À leur confirmation, David se lève, se lave, change de vêtements et, à la surprise générale, se prosterne devant Hachem avant de demander à manger. Il explique à ses serviteurs : tant que l'enfant vivait, il espérait obtenir la grâce de Hachem, mais maintenant qu'il est mort, le jeûne n'a plus d'intérêt car même si « je vais vers lui, lui ne reviendra pas vers moi »...



# La Michna

Yéhezkel Elkoubi

## Massékhet AVODA ZARA

## Yaïn nessekh

L'expression "avoda zara" veut dire "un service étranger" à la Avodat Hachem, cela désigne l'idolâtrie.

D'autres expressions synonymes se retrouvent dans le langage des 'Hakhamim, et servent occasionnellement à nommer la massekhet: avodat kokhavim ou-mazalot, avodat élilim, avodat guiloulim.

Massekhet 'AVODA ZARA s'articule en 2 sujets:

1) la avoda zara à proprement parler, qu'est-ce que c'est, est-ce qu'elle peut être annulée, si c'est à un juif ou à un goy...

2) les relations avec les goyim, qui font avoda zara [ou pas].

La Michna [1, 1] commence ainsi : "lifné édéhém chel goyim..." «Trois jours avant les grandes fêtes des goyim, il est interdit de commercer avec eux...», en expliquant quelles fêtes, et quel commerce. [Chap. 1]

Par extension, le Tana parle aussi des aliments permis ou interdits venant des goyim et surtout du vin. En fait, massekhet avoda zara vient réguler les rapports entre juifs et goyim, à une période troublée (post-Baït Chéni) remplie d'idolâtrie de toutes sortes.

Le vin occupe une part importante de la massekhet [chap. 2, 4, 5].

Dans la Torah, il existe un issour de profiter de ce qui a été offert à la 'avoda zara (en korban), c'est même appelé «ziv'hé métim». Par conséquent, si un goy fait une libation de vin, pour sa avoda zara, ce vin est interdit pour un juif, non seulement de le boire, mais également d'en profiter (issour hanaa). Les Hakhamim ont élargi l'interdiction au vin des goyim en général, même s'il n'a pas forcément été offert (stam yénam).

Plus généralement, on estime que avoda Zara sert de base en matière de Issour vé-hétèr. [Hida]

Massekhet AVODA ZARA est la 8ème du Seder NEZIKIN. Elle fait écho à Massekhet Sanhédrin, où il est question de «ir ha-nidakhat» [Tossefot]. Elle a sa place dans les massekhetot de dayanout car un dayan doit aussi connaître ces halakhot, mais elle est à la fin du Seder car ces cas sont rares [Rambam].

Il y a 50 michnayot, 75 dapim de Bavli et 37 de Yerouchalmi.

La Tossefta correspondante fait 9 perakim (!).

Pour rejoindre le groupe Whatsapp des Editions Shalshet



## La Question

G. N.

Un des nombreux sujets traités par la paracha de la semaine est celui relatif à la femme sota, la femme soupçonnée d'adultère. Le mari de cette dernière devait l'amener au Temple et, après un cérémoniel, la femme devait boire une eau dans laquelle avaient été préalablement introduits, jusqu'à effacement, des versets contenant le Nom divin. Quel est le sens que nous pouvons donner à un tel rituel qui, si ce n'était la Torah qui nous l'avait ordonné, aurait été assimilable à un blasphème ?

Le Rav Eli Lemel explique : ce couple qui en serait arrivé à ce niveau de défiance

mutuelle serait probablement la résultante de conflits multiples où aucun des deux protagonistes n'accepterait de prendre sur lui et de lâcher l'affaire. Cette obstination est majoritairement expliquée non pas par l'incapacité à faire une concession, mais par une intime conviction d'être dans le juste. Ce sentiment pouvant même parfois aller jusqu'à nous donner l'impression de nous battre au nom et pour l'honneur d'Hachem, et dès lors toute concession reviendrait à une transgression. À ce couple (et à travers eux à l'ensemble des protagonistes de conflits au sein du peuple d'Israël), Hachem veut que nous adressions un message : à ceux qui penseraient qu'il serait juste d'alimenter des conflits en Mon Nom, Moi le premier Je suis prêt à ce que celui-ci soit effacé dans les eaux afin d'éteindre, à travers Mon Nom, les flammes du conflit.



## Enigmes

1) Quand le Cohen Gadol faisait-il sa Avoda avec des habits de Cohen Hedyot ?

Chien = Niche  
Elisa = Asile  
Marion = ?



2) D'après ces égalités, dans quel lieu dort Marion ?

3) Trouve dans la paracha un Passouk où est évoqué 4 fois le même nombre ?



## Echecs



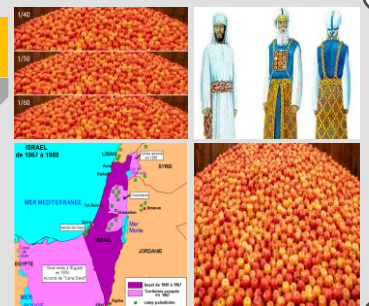
Toutes possibilités de faire mat



## 4 images

Une Mitsva

Quelle Mitsva se cache derrière ces 4 images ?



## Rébus





## La force d'une parabole

Jérémy Uzan

La Guemara demande (Berakhot 63a): Pourquoi a-t-on juxtaposé l'épisode de la Sota, de la Mitsva d'apporter la Térouma? Elle répond que cela nous apprend que celui qui n'a pas apporté sa Terouma au Cohen, sera amené à le voir concernant sa femme Sota. Quel lien y a-t-il entre la Terouma et la Paracha de la Sota ? Le Maguid de Douvna répond grâce à cette parabole.

*Un riche homme d'affaire doit un jour partir en voyage accompagné de ses nombreux enfants. Son problème est qu'habituellement chez lui, il a du personnel pour s'occuper des repas. Lors de ce déplacement en revanche, il ne peut compter sur aucun employé pour remplir cette tâche. Il a malgré tout la chance d'avoir un de ses fils qui est à l'aise en cuisine et qui pourrait aisément remplir cette fonction. Ce qui inquiète notre homme c'est qu'en cas de désaccord avec ses frères, notre cuisinier, nouvellement nommé, risquerait de ne préparer à manger que pour lui et pas pour le reste des voyageurs. Son père a alors une idée. Au moment de partir, alors qu'ils chargent les matières premières et le matériel dont ils ont besoin, il demande expressément à ses enfants de n'emporter que de très*

*grandes marmites. Aucune casserole de petite taille ne peut les accompagner. Son idée par là était toute simple. Avec de tels récipients, même en cas de désaccord, le préposé aux repas ne pourra jamais cuisiner de petites quantités. Il devra toujours préparer des plats dont tout le monde pourra profiter.*

De même, Hachem savait que la tribu de Lévi serait toujours la plus à même d'attirer la berakha pour le peuple de par sa proximité constante avec Hachem. Seulement, si elle n'attire la bénédiction que pour elle, qu'en sera-t-il du reste du peuple ? Ainsi, n'ayant pas de terres attirées et devant vivre du maasser offert par les autres, la tribu de Lévi restera intimement liée aux autres tribus. Ainsi, celui qui n'allait pas voir le Cohen pour la Térouma, sera peut-être amené à le consulter au sujet de sa femme Sota. Notre interdépendance est à ce point vitale qu'elle peut passer par de bonnes choses comme par de moins bonnes. Le rassemblement au pied du Sinaï nous avait permis d'arriver à une vraie osmose. Mais Hachem a parfois "besoin" d'user de stratagèmes pour nous rappeler à cette cohésion dont nous avons tant besoin. A nous de savoir la conserver.



## Comprendre Rachi

Mordekhai Zerbib

**« ...Les Nessié (princes d'Israël)... ce sont les princes des matot (tribus, peut également se traduire littéralement par: bâtons), ils étaient ceux qui se sont tenus (avec Moché et Aharon) lorsqu'ils ont compté les Bnei Israël » (7/2)**

**Rachi écrit :** « Ces Nessié d'Israël sont ceux qui avaient été policiers en Égypte et qui avaient été frappés pour les Bnei Israël... »

**Ces policiers d'Israël avaient le choix entre deux possibilités :**

1. Frapper les Bnei Israël pour qu'ils fournissent la quantité de briques demandée, ou,
2. laisser les Bnei Israël tranquilles en sachant que la quantité de briques demandée ne sera pas apportée et donc qu'eux-mêmes subiront la colère et les coups terribles de leurs supérieurs égyptiens. Ils ont choisi la 2<sup>ème</sup> possibilité et ont fini Nessié d'Israël. Celui qui prend des coups pour le bien des Bnei Israël finira prince d'Israël.

**Le Nahalat Yaacov demande :** « Réunis-Moi 70 hommes... dont tu sais qu'ils sont des anciens du peuple et ses policiers... » (Béaalotkha 11/16). Rachi écrit : « Ceux que tu sais qu'ils ont été policiers sur eux en Égypte... et ont eu pitié d'eux et ont été frappés à leur place... Qu'ils soient maintenant nommés... »

Également : « et ont été frappés, les policiers d'Israël » (Chemot 5/14). Rachi écrit : « ...ces policiers mériteront d'être le Sanhédrin. "Réunis-Moi 70 hommes"... »

Il en ressort que ces policiers d'Israël ont été nommés lors des « Mitonénim », où la Guemara Taanit 29 dit que cela s'est produit le 22 Iyar. D'où la question : comment dans notre passouk, où l'on est le 1<sup>er</sup> Nissan, Rachi peut-il dire que les Nessié Hamatot sont les policiers alors qu'ils ne seront nommés que plus tard, le 22 Iyar ?

**On pourrait proposer la réponse suivante (tirée du Beer Bessadé) :** Il y a les Nessié et le Sanhédrin. Le 1<sup>er</sup> Nissan, il y a déjà un Sanhédrin, qui sont les 70 anciens qui occupent ce poste depuis l'Égypte. La place est donc déjà prise. En revanche, il faut nommer les 12 Nessié, et là, ce sont parmi les policiers juifs d'Égypte que seront pris les 12 Nessié. Ainsi, à ce moment précis, les Nessié proviennent des policiers, mais le Sanhédrin ne provient pas des policiers.

Puis, après avoir quitté le Har Sinaï en direction d'Erets Israël, il se produit un drame : le peuple se plaint en disant : « Malheur à nous ! Combien nous sommes fatigués et épuisés par ce chemin ! Cela fait 3 jours que l'on marche sans aucune pause. » Et la colère de Hachem s'enflamme, et un feu sort et va brûler, selon Rabbi Chimon ben Menassia, les grands du peuple, à savoir les 70 anciens.

À présent, il faut un nouveau Sanhédrin, et là, Hachem décide que ce soient les policiers juifs qui ont pris des coups pour les Bnei Israël en Égypte qui occuperont ce poste.

En effet, le Na'halat Yaacov (à la fin), en se basant sur la Guemara Sanhédrin 18, dit que les policiers juifs en Égypte étaient nombreux : 1 policier juif pour 10 Bnei Israël.

Par conséquent, pour le poste de Nessié, où il n'y a que 12 places, seulement 12 policiers ont été sélectionnés. Concernant le Sanhédrin, les places sont déjà prises par les 70 anciens qui occupent ce poste depuis l'Égypte, et ce n'est que le 22 Iyar, où les 70 anciens seront brûlés par la colère, que Hachem dit de les remplacer en sélectionnant 70 parmi les policiers juifs d'Égypte.

Il en ressort que dès qu'une place de dirigeant se libère, Hachem veut absolument qu'elle soit prise par les policiers juifs d'Égypte. De là, nous apprenons que le critère essentiel pour diriger, c'est d'être capable de prendre des coups pour le bien du peuple. Cela peut s'expliquer par le fait qu'un dirigeant est souvent confronté, dans ses décisions, à choisir entre son honneur, sa bonne réputation et le bien du peuple.

Ainsi, si la motivation du dirigeant est son honneur, alors il prendra les décisions qui vont dans ce sens, malgré le fait que cela cause du mal au peuple. Mais si la motivation est le bien du peuple, alors il sera prêt à sacrifier son honneur et sa réputation pour le bien du peuple. C'est pour cela que le critère essentiel pour être dirigeant est d'accepter de prendre des coups pour le bien du peuple. Cela s'acquiert par un amour profond du peuple, en ne voyant que le bien dans le peuple.

C'est justement ce manque (à leur niveau) de voir le bien qui a brûlé les 70 anciens. En effet, avant qu'ils soient brûlés, Rachi écrit que Hachem dit : « Je vous ai fait marcher pour votre bien, pour arriver rapidement en Erets Israël, et vous, vous le voyez mal en vous plaignant de fatigue. »

Lorsqu'on compte le peuple, il faut faire très attention au ayin hara (mauvais œil). Il n'est donc pas étonnant que notre passouk précise que ceux qui se tenaient à côté de Moché et Aharon lors du compte des Bnei Israël sont ces fameux princes d'Israël, les Nessié Hamatot (tribus ; bâtons), issus de ces policiers juifs qui ont pris des coups pour les Bnei Israël et qui possèdent donc cette magnifique midda de toujours voir le bien : AYIN TOVA.



## La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

### Une poussette en promotion

Yéouda est très joyeux car il vient d'avoir son premier enfant. Il s'active donc dès le lendemain pour acheter une poussette qui conviendrait à son bébé. Après moult recherches, il trouve un magasin près de chez lui où la fameuse poussette coûte le moins cher, 2000 shekels. Il se dépêche d'aller l'acheter et rentre chez lui, très heureux, et attend maintenant le retour de sa femme de la maternité. Quelques jours plus tard, sa femme est là avec le nouveau bébé et ils sont très heureux d'avoir une poussette déjà à disposition. Mais avant même qu'ils ouvrent le carton, Yéouda tombe sur en publicité d'un magasin qui vend la même poussette en promotion pour 1800 shekels. Du coup, il est un peu peiné, il a perdu bêtement 200 shekels. Le soir-même, il retourne dans le magasin et informe le vendeur, Nahman, qu'il vient de voir la poussette qu'il a achetée, il y a à peine deux jours, et beaucoup moins cher dans un autre magasin. Il demande donc qu'on lui rembourse les 200 shekels de différence. Nahman lui répond gentiment mais fermement qu'ils ne sont pas au marché mais que s'il veut, il peut la restituer tant qu'elle n'est pas ouverte et récupérer son argent. Yéouda lui répond que c'est ce qu'il compte faire et retourne chez lui la chercher. Mais une fois arrivé chez lui, il a la flemme de retourner et projette cela au lendemain. Mais la nuit porte conseil et avant de dormir, il se dit que pour 200 Shekels, c'est dommage de ramener la poussette puis d'aller acheter l'autre bien plus loin, il décide donc de la garder. Mais voilà que le lendemain matin, dès

l'horaire d'ouverture, le magasin l'appelle pour l'informer qu'il n'a pas besoin de restituer la poussette, ils sont prêts à lui donner les 200 shekels de différence. Yéouda se demande maintenant s'il a le droit d'accepter cet argent sachant qu'il avait décidé de la garder dans tous les cas. **Qu'en pensez-vous ?**

La Guemara Baba Metsia nous parle d'un homme qui vola un champ et le vendit à quelqu'un d'autre. Après cela, le voleur alla acheter le champ auprès du véritable propriétaire et la Guemara se demande maintenant si le voleur a le droit de récupérer le champ de son acheteur comme le propriétaire aurait pu le faire. La Guemara répond qu'on imagine que le terrain était sûrement à l'origine pour réparer son vol, c'est-à-dire qu'on pense qu'il voulait à ce moment-là racheter son honnêteté et son renom et qu'il a ensuite seulement changé d'avis. Le Rav fait donc le parallèle avec notre histoire en disant que sûrement Nahman, en lui proposant les 200 shekels, voulait se racheter un bon renom et montrer qu'il avait des prix imbattables. Mais le Rav termine en disant que bien qu'il soit logique qu'ainsi était son intention, cependant on ne peut en être sûr et il faudra donc bien expliquer la situation à Nahman et lui demander ce qu'il en pense.

En conclusion, bien qu'on imagine que Nahman a fait ce geste pour garder la renommée d'avoir les meilleurs prix, cependant il faudra avant tout lui demander si telle était véritablement son intention avant d'accepter les 200 shekels.

(Tiré du livre *Oupiryo Matok, Dévarim, p. 48*)